

Vous attendez un enfant

L'ENTRETIEN PRÉNATAL

**un moment essentiel d'informations,
d'écoute et d'accompagnement dès la
déclaration de grossesse**

De quelle façon je vis ma grossesse ?

Quelles sont mes attentes et mes inquiétudes ?

**Comment j'envisage la naissance et l'arrivée de mon ou
de mes enfants et comment m'y préparer ?**

**Vous pouvez vous adresser à votre médecin généraliste,
gynécologue, obstétricien...**

**...à votre sage-femme libérale, hospitalière, ou de la
Protection Maternelle et Infantile du
Conseil Départemental.**

Votre conjoint sera le bienvenu.

L'entretien sera pris en charge par la sécurité sociale.

**La durée habituelle de cet entretien est de
45 minutes à 1 heure.**